

Politique et mise en réseau

Nous nous engageons ici

«Motion 20.4264»

Le Parlement a discuté du rapport du Conseil fédéral «Améliorer la prise en charge et le traitement des personnes en fin de vie» et déposé le 16 juin 2021 la motion 20.4264 «Pour un financement adéquat des soins palliatifs».

La motion charge le Conseil fédéral de « créer les bases légales permettant de garantir, dans toute la Suisse, que les personnes en fin de vie bénéficient d'un traitement et d'une prise en charge adaptés à leurs besoins, compte tenu des offres générales et spécialisées en matière de soins palliatifs dans tous les domaines de soins, qu'ils soient ambulatoires ou stationnaires, et aux interfaces. Les cantons doivent être impliqués de manière adéquate. »

Faute de bases de données suffisantes, l'OFSP a commandé deux études. Le rapport **Estimation des besoins en soins palliatifs** (Interface Lucerne, 2023) tente une approche via la question « Combien de personnes en Suisse ont actuellement besoin d'un traitement et d'une prise en charge palliatifs et qu'en sera-t-il dans

30 ans? » et arrive notamment à la conclusion : **Le nombre de personnes qui ont besoin de soins dans les différentes structures est compris entre 104 000 et 715 000. Une personne peut avoir besoin de différentes structures tout au long de sa maladie, étant entendu que le recours précoce aux soins palliatifs recommandé par les professionnels élargit davantage la phase de recours aux soins.**

Le thème de la **transparence des coûts et du financement** est actuellement traité dans un deuxième groupe de travail faisant appel aux prestataires, aux assureurs, aux cantons et à la Confédération. La majeure partie du travail est assurée par le bureau de conseil d'Olten Polynomics. Une étude lui a été confiée **pour créer une base de données sur les coûts et le financement des prestations de soins palliatifs permettant de déduire ultérieurement les mesures nécessaires pour améliorer la rémunération des soins palliatifs tout en évaluant l'impact qui en résulterait pour les coûts et les financeurs.**

Le rapport final de cette étude sera disponible en juin 2024.

Alliance « Pour un financement adéquat des soins palliatifs »

Les prestataires de soins de longue durée et de traitements aigus dans les domaines stationnaire et ambulatoire, les organisations de patients et de personnes âgées ainsi que les ligues de santé ont formé une alliance « Pour un financement adéquat des soins palliatifs » sous la direction de palliative.ch. Le but de cette alliance est d'accompagner et de soutenir activement, par l'expertise et l'expérience de ses membres, la mise en œuvre de la motion.

Membres de l'alliance

Alzheimer Suisse, Association Spitex privée Suisse ASPS, Curaviva Suisse, Association des hospices suisses, GELIKO Conférence nationale suisse des ligues de la santé, H+ Les Hôpitaux de Suisse, INSOS Suisse, Ligue suisse contre le cancer, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, palliative.ch, Parkinson Suisse, Association suisse des infirmières et infirmiers ASI, Senevita AG, Senesuisse, Conseil Suisse des Aînés CSA, Spitex Suisse.

«Projet de soins anticipé ProSA»

Afin d'améliorer les conditions cadres et les normes de qualité de l'anticipation en matière de santé,

le Conseil fédéral a créé en 2021 un groupe de travail national sous la direction de l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) et de l'ASSM (Académie Suisse des Sciences Médicales). Ce groupe de travail a formulé dans une feuille de route 12 recommandations pour implémenter l'anticipation en matière de santé au quotidien. palliative.ch est membre et siège au sein du groupe de travail national et de différents sous-groupes.

«Coopération et mise en réseau»

La Société Professionnelle Suisse de Gériatrie et palliative.ch ont conclu en novembre 2022 un contrat de coopération dont les objectifs sont

- la promotion de l'accès aux soins palliatifs et aux possibilités de conseil pour les personnes très âgées vulnérables en Suisse
- la promotion de la compréhension et des compétences des professionnels de la santé dans le domaine des soins palliatifs, notamment dans le domaine des soins palliatifs gériatriques
- une coopération avec des moyens de communication adaptés afin de sensibiliser et d'informer continuellement les professionnels en Suisse sur les soins palliatifs gériatriques

- la promotion et l'accompagnement du développement de directives et de normes de traitement pour une pratique interprofessionnelle des soins palliatifs gériatriques
- une utilisation et une complémentarité des ressources (expertise) dans l'intérêt des deux institutions

Depuis juin 2023, **palliative.ch** est **membre de dialog@age**, la première plate-forme nationale à s'engager pour un dialogue intersectoriel entre toutes les parties prenantes du système de retraite.

Objectifs de la plate-forme dialog@age:

- développer des approches communes d'analyse et de résolution des problèmes
- encourager les initiatives grâce à des contacts au plus haut niveau
- organiser des espaces de dialogue neutres comme des réunions, des conférences au sommet et des rencontres bilatérales sur la base de principes communs
- faire office d'interlocuteur pour les politiques et les autorités

Sur le site web de **www.palliative.ch**, palliative.ch dirige le **Réseau Suisse de Soins Palliatifs Pédiatriques (PPCN CH)**. ■

Le Réseau Suisse de Soins Palliatifs Pédiatriques (PPCN CH)

Le Réseau Suisse de Soins Palliatifs Pédiatriques (PPCN CH) est un réseau composé de membres individuels et collectifs. Les membres ont des domaines d'expertise variés et proviennent d'institutions diverses (établissements hospitaliers, organismes de soins à domicile pour enfants, associations, hospices et institutions de long séjour).

